

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 novembre 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - M. CAVIN

Membres excusés : M. EL HASSOUNI (pouvoir MME KOENDERS) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme DURNERIN (pouvoir MME HERVIEU) - Mme VOISIN-VAIRELLES (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - Mme DESAUBLIAUX (pouvoir M. CAVIN)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Fêtes de fin d'année - Piste de luge place de la République - Tarif d'entrée

Madame Juban au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

La place de la République accueillera, pour les fêtes de fin d'année, le marché de Noël.

Le marché de Noël, sera entre autre animé par une piste de luge.

Les animations seront accessibles du samedi 29 novembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015.

Il est proposé :

- de fixer le droit d'accès à l'équipement "glace", place de la République, à 2 € les 5 descentes de luge ;
- d'accorder la gratuité aux groupes dijonnais d'enfants ;

- d'accorder la gratuité sur présentation de tickets gratuits qui auront été mis à la disposition de certains publics par la Ville, ou distribués par les commerçants, dans le cadre de l'opération "cœur de ville" pour la dynamisation du centre-ville.

Si vous suivez l'avis favorable de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, dans le cadre des animations qui seront mises en place, place de la République, pour les fêtes de fin d'année, fixer le tarif d'accès à l'équipement "glace" dans les conditions suivantes :

1 - tarif normal : 2 € ;

2 - gratuité pour les groupes dijonnais d'enfants ;

3 - gratuité sur présentation de tickets gratuits ;

4 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ